Balade au Nant de Seytroux

Une randonnée proposée par Vallée d'Aulps Tourisme

Une balade familiale qui débute par un sentier paisible le long du Torrent de Seytroux, appelé ici le Nant de Seytroux; Vous partez ensuite à la découverte des hameaux de Seytroux et ses habitations à l'architecture traditionnelle. Ne manquez pas la vue sur le chef-lieu du village avec le sommet du Pic de la Corne en arrière-plan depuis le hameau du Crêt !

Durée	1h 10	**Difficulté**	Facile
Distance	3,25 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	71 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	73 m	**Commune**	Seytroux (74430)
Point haut	909 m	**Régions**	Alpes, Chablais
Point bas	834 m		

Trace n° 72890639

Description

Départ au parking du mini-golf de Seytroux.

(**D/A**) Partir vers le pont de bois. Le traverser et prendre à droite le sentier qui longe le torrent.

(**1**) Tourner à droite, traverser le cours d'eau et rejoindre la route. Aller à droite et atteindre la Route des Meuniers au niveau d'un virage en épingle. Prendre la direction des Meuniers en suivant la route qui monte à gauche.

(**2**) Une fois aux Meuniers, rester sur la route à droite. Aller tout droit au croisement en T, traverser le Ruisseau de l'Avanchéreau et poursuivre pour atteindre le hameau de Seytroux.

(**3**) Filer tout droit, passer le hameau du Crêt où se trouvent encore quelques habitations à l'architecture traditionnelle.

(**4**) En sortie du hameau, prendre le sentier qui traverse la prairie sur la droite et rejoindre la route qui permet de rallier le parking. Prendre à droite, rester à droite au croisement sans franchir le pont sur le Torrent de Seytroux et longer celui-ci jusqu'au parking (**D/A**).

Points de passages

D/A Parking du mini-golf de Seytroux
N 46.247271° / E 6.61503° - alt. 839 m - km 0

1 Traversée du torrent
N 46.239633° / E 6.60478° - alt. 896 m - km 1.21

2 Les Meuniers
N 46.241695° / E 6.605827° - alt. 909 m - km 1.49

3 Hameau de Seytroux
N 46.246039° / E 6.610193° - alt. 893 m - km 2.12

4 Le Crêt
N 46.250324° / E 6.614854° - alt. 876 m - km 2.72

D/A Parking du mini-golf de Seytroux
N 46.247271° / E 6.615035° - alt. 839 m - km 3.25

Informations pratiques

À proximité

- Minigolf de Seytroux.

- Visiter Seytroux.

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-balade-au-nant-de-seytroux-2/

En savoir plus : - *1748 Rte des Grandes Alpes*

Copie, vente et diffusion interdites - xUszomD8

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

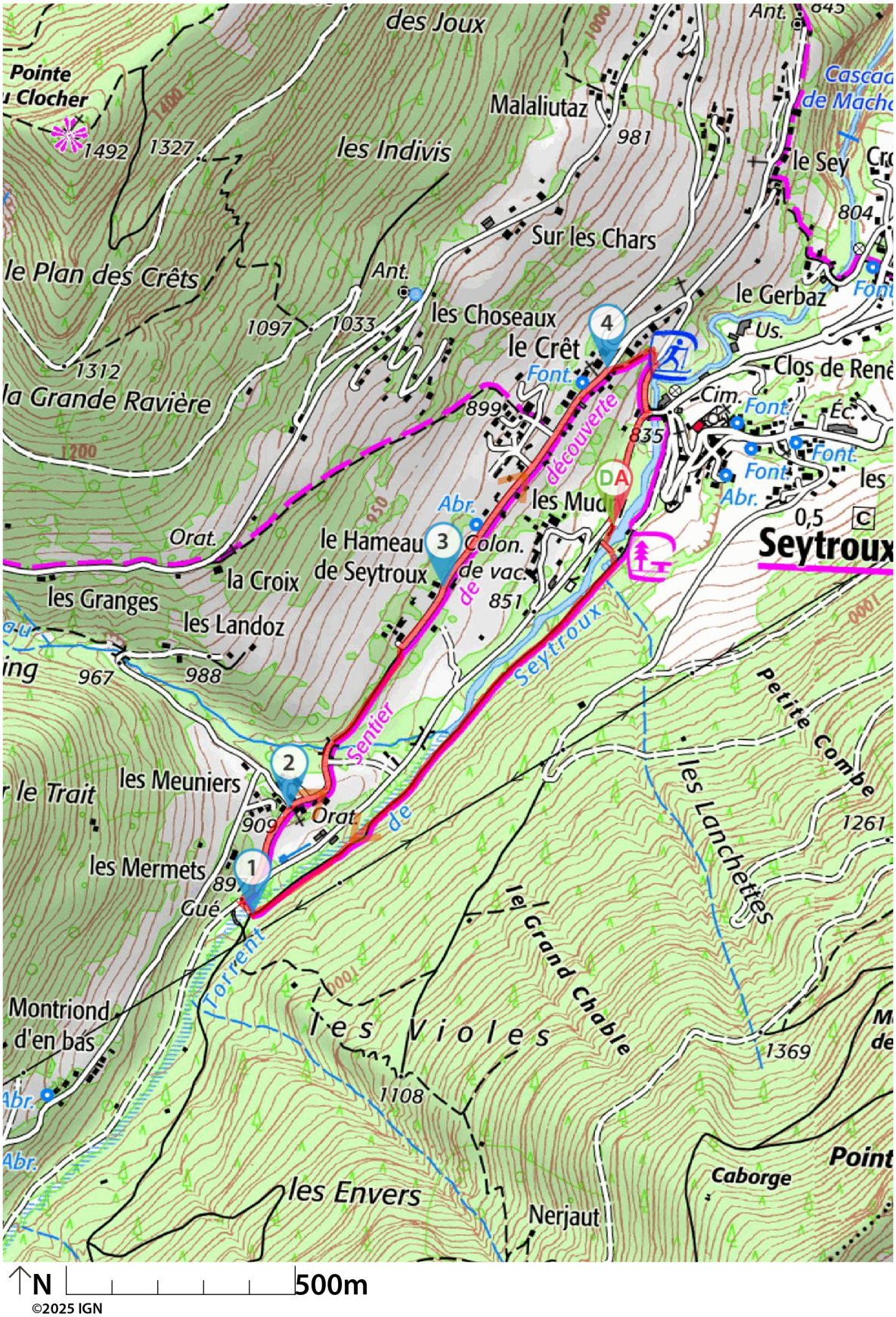

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - xUszomD8

LA CHARTE du visorandonneur

Visorando
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

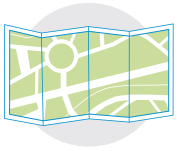

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

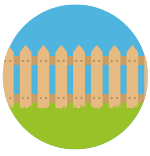

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

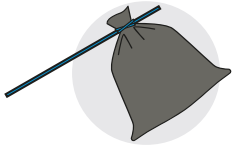

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

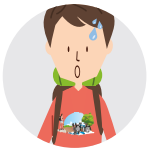

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.